

Compte Rendu du Conseil d'établissement du 16-12-2020

Présents :

Membres avec voix délibérative :

Madame Nathalie CHABERT : Représentante des enseignants par visioconférence

Monsieur Grégoire BERRUYER : Représentant des enseignants

Madame Béatrice TORBAL : représentant des enseignants

Madame Sonia ADRIANOPOULOS : représentant des personnels

Madame Stéphanie DUVAIL : Représentante des parents d'élèves

Madame Italma PERREIRA : Représentante des parents d'élèves

Monsieur Alexandre COSTA : Représentant des parents d'élèves

Madame Thindeka MOCUMBI TOMÁS: Représentant des élèves

Monsieur Laurent PEREZ-VIDAL : COCAC, Représentant de l'Ambassade de France

Monsieur Pierre GUENAI : Chef d'établissement

Membres avec voix consultative :

Madame Isabelle CIRET : Représentante des français de l'étranger, Conseillère consulaire

Monsieur Gaël BARBEDIENNE : Consul par visioconférence

Madame Esther PALACIO : Présidente de l'Association des parents d'élèves

Monsieur Bernard Henri CHAMARIER: Représentant des élèves

Vérification du Quorum : 10 sur 12 (plus de la moitié)

Adoption du CR précédent

Ordre du jour

1. Le point sur les effectifs
2. Reprise avec des effectifs complets par classe.
 - 2.1 Nouveau protocole
 - 2.2 Organisation rentrée de janvier
3. Situation financière de l'établissement
4. Carte des emplois rentrée 2021
5. Départ du directeur / chef d'établissement

Questions annexes : sous le contrôle du CA

- Un plan de licenciement de personnels lié à une restructuration et des difficultés de trésorerie est-il prévu au cours de cette année scolaire? Ce projet a été présenté par Mme Palacio aux représentants du personnel au mois de novembre 2020 afin d'ajuster la carte des emplois à la réalité", (citation).
- Quelle est la politique de l'école face aux impayés des frais de scolarité de la part de parents dont les enfants sont scolarisés au Lycée Gustave Eiffel ?

1. Effectifs :

	présents	inscrits -janvier	demande tests
PS	23	8	
MS	29	16	
GS	29	3	
CP	42	2	8
CE1	40		
CE2	47	1	1
CM1	37	1	2
CM2	39	1	
6ème	34	1	
5ème	34	1	
4ème	29	1	
3ème	28	1	
Seconde	20		
Première	10	2	
Terminale	15		
		38	11
	456	494	

Effectifs à la date du 16/12/2020

L'école devrait retrouver un effectif proche de 500 élèves avant la fin de l'année scolaire : 38 nouveaux élèves ont transmis les documents et n'ont pas besoin de tests + 12 dépendent des tests. 3 départs annoncés (cf. tableau des effectifs ci-dessus à la date du 16/12)

La MS doit rouvrir avec 45 MS donc 2 classes 22+23 ou bien 3 classes si le protocole n'évolue pas.

Pour la PS 23+8= 31 enfants donc il faut ouvrir une autre petite section.

Les 8 CP en demande de tests pourraient être accueillis dans une structure spécifique ...Monsieur Grégory Escande pourrait être engagé comme prof de FLE → rédaction d'un protocole spécifique pour garantir un accueil de qualité.

Pour l'accueil et inclusion des nouvelles familles : un livret d'accueil est à faire (on en parle depuis plusieurs années mais ce n'est pas fait).

Pour le collège : dans la perspective d'un retour à une situation normale 30 élèves en 4ème est un effectif trop important – il est proposé de dédoubler les cours de Maths et les cours de français (deux groupes)

Les différentes classes sont actuellement en dessous des horaires obligatoires

M. Plumejeau (professeur d'EPS) devrait arriver à la rentrée en janvier 2021

2. La reprise (conclusions de la cellule de crise)

Pour la reprise du 11 janvier, le dispositif sera ajusté en fonction de la situation épidémique sur Maputo. Le rôle du médecin référent et de la cellule Covid est important à la rentrée pour veiller à une rentrée adaptée aux circonstances.

Plusieurs scénarios :

- Le premier scénario (probable) d'une augmentation des cas suite aux fêtes de fin d'année : le dispositif n'est pas assoupli à la rentrée, rappel des règles aux élèves et rappel à la précaution aux parents. Le protocole sera actualisé si besoin. La semaine (7 jours) n'est plus exigée par le gouvernement. La proposition d'enseignement à distance pour les « voyageurs » n'est plus pertinente. La reprise se fera en présentiel.
- Le second scénario si évolution positive (plutôt envisagé en février) : scénario de mesures pour une reprise avec des effectifs complets en « situation normale » a été envisagée par le comité en respectant la contrainte liée aux parents d'un accueil 7h45-16h30. Si le scénario s'avère possible et pertinent (à voir avec la situation épidémique en janvier).
 - Maintien d'une distance de 1 m dans la mesure du possible dans les salles de classe
 - Maintien des gestes barrières (mars 2020).
 - Autorisation du brassage par niveau de classe, puis par cycle, lors des récréations.
 - Repas par niveau pris sur les tables extérieures (espace cantine mais aussi coursives- 3 enfants par table---4 services—30 tables pour 90 enfants)

12h15-12h00 - MS

12h15-12h35 -GS-CP - 90 enfants

12h40-13h00- CE1-CE2 - 90 enfants

13h00-13h20 – CM1-CM2 – 90 enfants

L'organisation actuelle des GS pourrait être déployer pour toutes les classes du primaire. La concertation sera organisée en fonction de l'évolution de la situation.

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Enseignement 7h45-12h15	Enseignement 7h45-12h15		Enseignement 7h45-12h15	Enseignement 7h45-12h15
Repas froids en extérieur –	Repas froids en extérieur –		Repas froids en extérieur –	
récréation	récréation		récréation	
Enseignement 13h30-15h00	Enseignement 13h30-15h00	Enseignement 13h30-16h30	Enseignement 13h30-15h00	
Péri-éducatif 15h00-16h30	Péri-éducatif 15h00-16h30		Péri-éducatif 15h00-16h30	
Heures enseignement : 6h Heures présence : 7h30	Heures enseignement : 6h Heures présence : 7h30	Heures enseignement : 3h Heures présence : 3h	Heures enseignement : 6h Heures présence : 7h30	Heures enseignement : 4h30 Heures présence : 4h30

Les enfants sont là toute la journée. Le périscolaire est intégré dans l'enseignement. Il y a une pause le mercredi matin.

Au niveau pédagogique cela convient. La majorité des parents sont favorable. Les enfants semblent bien s'adapter.

3. Situation financière

La prévision de recettes pour le premier trimestre 2020-2021 inscrite au budget 2020 : (avec l'augmentation de 4% des frais d'écolage) : **1.257.606,98 euros**

La recette attendue au premier trimestre 2020-2021 : **1.050.593,50 euros**

Soit une baisse de **207 032 euros**

Qui s'explique par :

- le gel de l'augmentation de 4% inscrite au budget 2020 pour un montant de **43 496 euros**
- la perte liée à la baisse des effectifs pour un montant de **163 574 euros**

Nous devons également tenir compte :

- Remises accordées en mai 2020 aux familles après études des dossiers (PJ 1) : **10 965 euros**

- Les impayés du premier et deuxième trimestre 2020 : **31.455,92 euros**
- Le choix a été fait de ne licencier aucun personnel (et c'est un choix réaffirmé).
- -L'école a perdu 4% des effectifs (mais qui seront retrouvés en janvier)

Au 9 décembre : **137 0370,10 euros** à recouvrer sur facture émises.

Mensualisés : 47 529.33

Demande d'aide : 48 908.57

Impayés : 17 862.24

Retard entreprises : 19 476.13

Participation boursiers : 3 479.89

C'est une situation difficile qui nous conduit à rechercher des solutions avec nos principaux financiers : AEFÉ et ANEFÉ

Les instances doivent être réunies le 21 et le 28 janvier. Le vote des membres doit avoir lieu en présentiel. Il y a un besoin de nouveaux parents représentants au CA.

4. Carte des emplois – à replacer dans le cadre de l'homologation

Il n'y a pas de plan de licenciement prévu dans une situation COVID stable, et d'autant moins si on intègre les nouveaux élèves.

Le gel des postes ne concerne pas les DAF et CPE – ce sont des postes essentiels, clés pour l'établissement.

Il est important de se pencher sur cette carte des emplois pour définir les besoins et commencer le **long** processus de recrutement.

La prévision est de 5 classes en maternelle. et 2 classes par niveau au collège. Prévision d'une classe par niveau au lycée.

Vote :

Le secrétariat général de l'AEFE a demandé par email l'avis du conseil d'établissement sur la transformation du poste du directeur administratif et financier résident (vacant depuis le 1 septembre 2020) par un poste d'enseignant résident pour le secondaire à la rentrée 2021 : avis favorable

Des recrutements en local sont organisés pour le DAF

Il est maintenant demandé de voter la destination du nouveau poste d'enseignant résident.

Plusieurs options au regard du tableau de la carte des emplois

	Nb élèves	18	18	17	17	17	17	16	16	28	18	14							
		6A	6B	5A	5B	4A	4B	3A	3B	SECONDE	PREMIERE	TERM	DGH	ETP	APPORT	DIF	heure à pourvoir		
Français		5	5	4,5	4,5	4,5	4,5	4	4	4	4	4	44	2,4	1,8	0,6	13	recrutement	
Philo												4	4	0,2	0,2	0,0	0		
Histoire-géo		3	1,5	3	1,5	3	1,5	3,5	3,5	3	3	3	29,5	1,5	1,0	0,5	10		
HG Port			1,5		1,5		1,5						4,5						
EMC										0,5	0,5	0,5	1,5	0,1	0,0	0,1	2		
Anglais		4	4	3	3	3	3	3	3	3	6,5	8,5	44	2,2	2,0	0,2	4		
Chinois	LVA			3		3		3		3	2	2	16	0,8	1,0	-0,2	-4		
	LVB			3		3		3											
Espagnol				3		3		3		4,5	4	2	19,5	1,0	1,1	-0,1	-2		
	LVB				3		3		3	3	2	2	16	0,8	0,9				
										1,5	2		3,5	0,2	0,2				
Portugais		2	6	2	6	2	6	2	6	3	3	2	43	2,2	2,4	-0,2	-5		
	LVB	2	2	2	2	2	2	2	2	3	3	2	24	1,2	1,0				
	LVB-SI		4		4		4		4				16	0,8	1,0				
													0						
	DEBUT			3									3	0,2	0,2				
Mathématiques		4,5	4,5	3,5	3,5	3,5	3,5	4	4	4	4	12	51	2,8	2,0	0,8	17	recrutement	
Physique				1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	6	5	7	27	1,5	1,0	0,5	10		
EN SCIEN										2x3	1	1							
Technologie		2	2	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5				13	0,7		0,7	13		
SVT		2	2	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	3	5	7	28	1,6	1,0	0,6	11	recrutement	
EN SCIEN										2x1,5	1	1							
EPS		4	4	3	3	3	3	3	3	2	2	2	32	1,5	2,0	-0,5	-11		
ESTI													0	0,0	0,0	0,0			
ED Musicale		1	1	1	1	1	1	1	1				8	0,4	0,4	0,0			
Arts plastiques		1	1	1	1	1	1	1	1				8	0,4	0,4	0,0			
SES										1,5	4	6	11,5	0,6	0,0	0,6	12		
													0						
Orientation-AP-VC										2	2	2	6	0,3	0,0	0,3	6		
													0						
sciences du numerique										1,5			1,5	0,1	0,0	0,1	2		
													358,5	23,2	18,9	4,3			

1. Transformation en poste résident maths
2. Transformation en poste résident français
3. Transformation en poste résident CPE

Vote : (10 votes)

Maths 7 voix

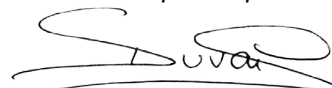
Français 1 voix

CPE 2 voix

5. Départ du Directeur

Le directeur sera remplacé par Monsieur Damien DESSENS. Chef d'établissement expérimenté actuellement en poste dans le réseau (Dakar). C'est un remplacement définitif et non un intérim. Le directeur exprime sa conviction que ce changement sera positif et permettra d'engager une nouvelle dynamique et un nouveau projet. Il présente ses vœux et remerciements à l'ensemble de la communauté.

Secrétariat par Stéphanie Duvail



Addendum

Le lendemain du conseil d'établissement les représentants des parents formulent par mail des suggestions d'amélioration pour assurer une participation plus équitable :

- 1. Les propositions soumises au vote doivent être présentées en 2 langues : portugais et français ;
Pas toujours possible*
- 2. Les membres ayant le droit de vote doivent disposer de l'ordre du jour et des questions soumises au vote au préalable et dans une durée raisonnable afin de pouvoir poser des questions et/ou apporter des commentaires sur les sujets avant leur vote ; Lorsque c'est possible, l'ordre du jour a été transmis une semaine avant et les documents 3 jours avant pour cette réunion.
Les questions pouvaient être transmises 48h avant le conseil.*
- 3. Les détails des sujets à voter (ainsi que les options) devraient idéalement être soumis par email 48 heures avant.*
- 4. La « trame » des sujets du Conseil avec les tableaux chiffrés doivent idéalement être transmis aux secrétaires de séance pendant la séance ou le lendemain du conseil pour ne pas retarder la rédaction du compte-rendu. Dans la mesure du possible.*